

erg-go!

INNOVATION

L'ACTUALISATION DE LA VALEUR DE L'ÉCORESPONSABILITÉ
DANS LA PRATIQUE DE L'ERGOTHÉRAPIE

— FÉVRIER 2022 —



SARAH THIÉBAUT, MARIE-JOSÉE DROLET et
MARJORIE DÉSORMEAUX-MOREAU



SARAH THIÉBAUT EST ERGOTHÉRAPEUTE, COORDINATRICE DES ENSEIGNEMENTS À L'INSTITUT DE FORMATION EN ERGOTHÉRAPIE DE L'ADÈRE, PARIS, FRANCE. ELLE EST COFONDATRICE DU RÉSEAU POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ERGOTHÉRAPIE (R2DE).

MARIE-JOSÉE DROLET EST ERGOTHÉRAPEUTE, ÉTHICIENNE ET PROFESSEURE TITULAIRE AU DÉPARTEMENT D'ERGOTHÉRAPIE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES (UQTR), TROIS-RIVIÈRES, QUÉBEC, CANADA. ELLE EST CO-FONDATRICE DE LA COMMUNAUTÉ ERGOTHÉRAPIQUE ENGAGÉE POUR L'ÉQUITÉ ET L'ENVIRONNEMENT (C4E).



MARJORIE DÉSORMEAUX-MOREAU EST ERGOTHÉRAPEUTE ET PROFESSEURE À L'ÉCOLE DE RÉADAPTATION DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, SHERBROOKE, QUÉBEC, CANADA. ELLE EST CO-FONDATRICE DE LA C4E.



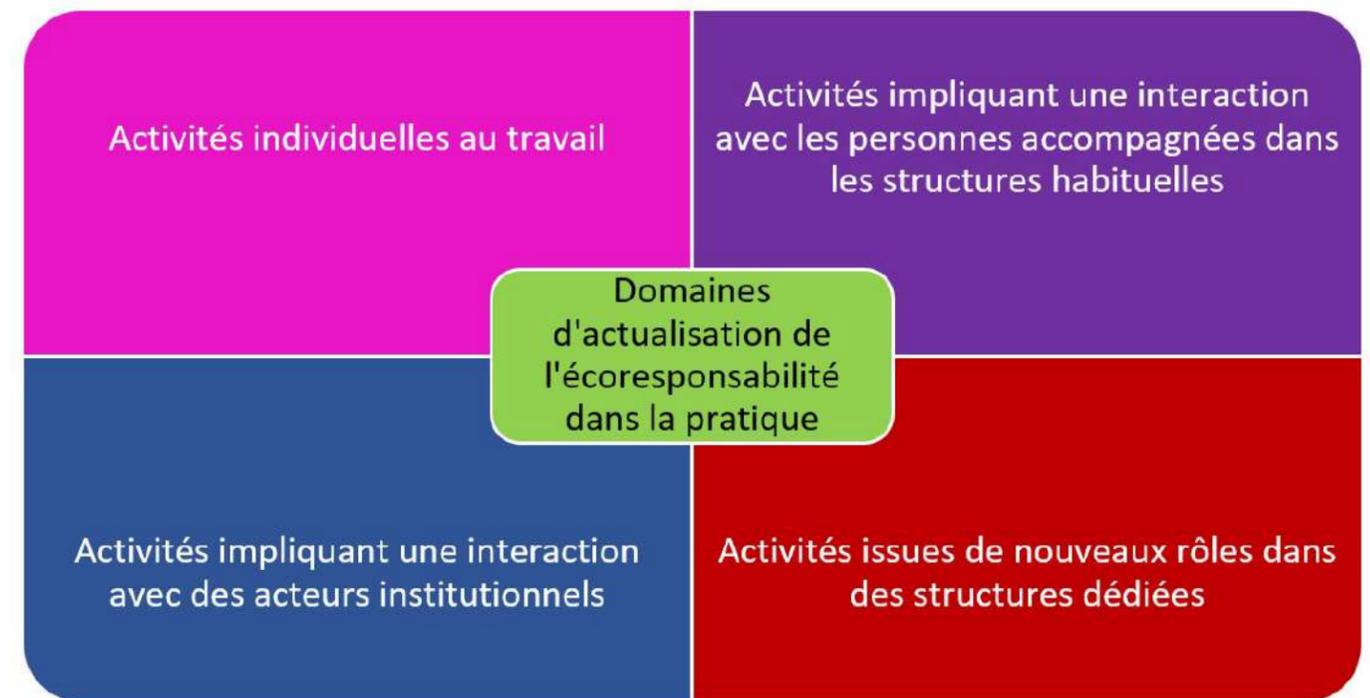
Dans une perspective ergothérapique, l'écoresponsabilité a été définie comme la prise en compte des écosystèmes et l'utilisation réfléchie des ressources naturelles et matérielles dans le cadre de la pratique de la profession (Désormeaux-Moreau et coll., 2019; Désormeaux-Moreau et coll., 2020). Cette valeur s'apparente au principe de responsabilité, défini il y a plusieurs décennies par le philosophe Hans Jonas (1990), lequel correspond au devoir de sollicitude de tout être humain envers tout autre lorsque la vulnérabilité de ce dernier est menacée. L'écoresponsabilité suppose donc un élargissement des préoccupations éthiques pour inclure le souci des êtres humains de demain et des autres êtres vivants. La nécessité d'endosser cette valeur est devenue cruciale au regard de l'empreinte écologique surdimensionnée des occupations humaines qui menacent la santé et la survie de nombreux êtres vivants. Les ergothérapeutes, en tant que spécialistes des occupations, peuvent contribuer aux changements occupationnels qu'implique la transition écologique (Drolet et coll., 2020).

Dans une récente étude descriptive menée auprès d'ergothérapeutes de France, la valeur qu'est l'écoresponsabilité s'est vue accorder une certaine importance (allant de plutôt important à extrêmement important) par plus de 89% des 149 répondants (Désormeaux-Moreau et coll., 2021; Drolet et coll., 2021). Qui plus est, la création du Réseau pour le Développement Durable en Ergothérapie (R2DE, nd) en France en 2017 et celle de la Communauté Ergothérapique Engagée pour l'Équité et l'Environnement (C4E, nd) au Québec en 2019 laissent présager d'un intérêt croissant pour cette valeur dans le monde francophone de l'ergothérapie faisant suite à des prises de conscience plus anciennes dans le monde anglophone (Wagman, 2014). Diverses initiatives visant à soutenir l'adoption d'une pratique écoresponsable de la profession ont été récemment mises en place au Québec (Brière, 2021; Charpentier, 2020; Falardeau, en cours; Lafond, 2020) et en France (Porte et coll., 2020; Tremblay et coll., 2021a, 2021b, 2021c, 2021d, 2021e, 2021f, 2021g, 2021h, 2021i).

Cet article propose une réflexion sur la manière d'actualiser l'écoresponsabilité à travers la pratique professionnelle. Comme l'illustre le Tableau 1, quatre domaines sont décrits, allant de l'accommodation des rôles ergothérapiques traditionnels jusqu'à l'exploration de nouvelles avenues. La formalisation de ces

domaines s'appuie sur des témoignages que des membres du R2DE et de la C4E ont pu recueillir auprès d'ergothérapeutes incarnant cette valeur dans leur vie professionnelle (R2DE, nd; Drolet et Turcotte, 2021; Porte et coll., 2020; Simard et coll., soumis).

Tableau 1.
Les domaines d'actualisation de l'écoresponsabilité dans la pratique professionnelle



1. L'ÉCORESPONSABILITÉ APPLIQUÉE AUX ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES INDIVIDUELLES DE L'ERGOTHÉRAPEUTE

Dans ce premier cas de figure, l'ergothérapeute, habité par la valeur de l'écoresponsabilité, a conscience du fait que ses activités personnelles, mais aussi professionnelles, ont une empreinte écologique qui peut varier en fonction des choix qu'il opère. Fort de ce constat, il développe un regard critique sur sa manière d'agir dans son milieu professionnel et tente de mettre en place des mesures d'atténuation de cette empreinte à son niveau. Cela correspond par exemple au cas d'une ergothérapeute qui s'efforce de s'équiper de manière écoresponsable en ayant recours à des biens de seconde main et en se renseignant sur la durabilité des produits qu'elle

achète; qui utilise des transports moins polluants pour se rendre au domicile des personnes accompagnées, notamment des transports actifs (p. ex. marche ou vélo), collaboratifs (p. ex. métro ou autobus) ou verts (p. ex. voiture électrique ou hybride); qui met en place des pratiques d'hygiène écoresponsables (p. ex. utilisation de tissus microfibrés lavables ou qui opte pour le minimalisme numérique, la réduction de l'impression de documents, la gestion écoresponsable de l'éclairage, du chauffage ou de la climatisation des locaux, etc. Ici l'engagement est observable, mais il demeure, ultimement, individuel et n'a pas ou peu d'impact sur les rôles professionnels habituels. Les changements entrepris se font dans la mesure de ce qui relève du cadre habituel de gestion et de décision.

[suite page 04]

2. L'ÉCORESPONSABILITÉ APPLIQUÉE AUX ACTIVITÉS IMPLIQUANT UNE INTERACTION AVEC DES ACTEURS INSTITUTIONNELS

Dans ce deuxième cas de figure, l'ergothérapeute est conscient du fait que son seul périmètre d'action et de décision est limité pour permettre un changement plus significatif. En effet, le manque de durabilité des pratiques repose souvent sur l'implication d'une chaîne d'acteurs qui dépendent les uns des autres, mais qui agissent de manière non concertée (Hooker, 1972). Écoresponsabiliser une pratique revient à partager cette valeur avec les acteurs institutionnels et créer des liens de solidarité entre eux. Prenons l'exemple d'une ergothérapeute qui trie les déchets de ses activités dans son service. La portée de son geste sera nulle si le personnel s'occupant de transférer le contenu des poubelles dans des bennes à ordures ne tient pas compte du tri qui a été réalisé à la source ou encore si la collectivité gérant le ramassage des ordures n'a pas mis en place de filières de valorisation des déchets triés. Autre exemple, cette même ergothérapeute décide d'utiliser essentiellement des matériaux de récupération pour les activités qu'elle met en place dans son milieu de pratique. Elle peut s'en tenir à récupérer les matériaux issus de sa propre consommation (premier domaine décrit), mais elle peut aussi développer une voie d'approvisionnement dans l'établissement, en impliquant le personnel de restauration ou tout autre employé, voire en développant des partenariats extérieurs (p. ex. ressourcerie, recyclerie). L'ergothérapeute va ainsi étendre son action au plan méso-environnemental, voire macro-environnemental (Glaser, 1994) et mobiliser les personnes autour de stratégies d'atténuation collectives (Drolet et Turcotte, 2021). Elle peut conserver ses rôles habituels, mais elle aura l'opportunité d'endosser des responsabilités élargies, en lien avec l'organisation et la gestion de l'établissement.

3. L'ÉCORESPONSABILITÉ APPLIQUÉE AUX ACTIVITÉS IMPLIQUANT UNE INTERACTION AVEC LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES DANS LES STRUCTURES HABITUELLES

Dans ce troisième cas de figure, l'ergothérapeute partage ouvertement la valeur de l'écoresponsabilité avec les personnes accompagnées. Dans son raison-

nement professionnel, l'écoresponsabilité devient un critère qui se superpose à ceux qu'il utilise habituellement pour guider son analyse des occupations (p. ex. des valeurs liées à la profession et aux modèles théoriques disciplinaires, telles que l'autonomie, l'indépendance, la satisfaction, la sécurité). Cela le conduit à diversifier et élargir ses préconisations habituelles. Par exemple, une ergothérapeute orientera les personnes non plus seulement vers l'achat de produits (p. ex. aides techniques, jeux adaptés, mobiliers), mais aussi vers des solutions alternatives telles que l'achat de seconde main, la location ou le prêt. Pour favoriser la mobilité des personnes, elle explorera avec elles différentes possibilités, dont les transports actifs et collectifs, et pas seulement l'utilisation du véhicule motorisé individuel. Lors d'un aménagement du domicile, elle formulera des recommandations visant à améliorer l'accessibilité, en questionnant ouvertement l'empreinte environnementale de ces modifications. En procédant de la sorte, l'ergothérapeute n'impose pas sa vision particulière, mais favorise la liberté et l'écocitoyenneté des personnes, en augmentant, le cas échéant, leur degré de connaissances sur le sujet. Dans cette interaction avec les personnes accompagnées, les activités proposées en séance d'ergothérapie peuvent être diversifiées et intégrer davantage le contact direct avec l'environnement naturel (p. ex. activités et jeux de plein air, art paysager, jardinage) ou des activités ayant une faible empreinte écologique (p. ex. atelier de récupération et écovannerie). En agissant de la sorte, l'ergothérapeute montre que l'écoresponsabilité est indissociable de la bienfaisance en santé. Il soutient de façon plus ou moins marquée une transition écoresponsable des occupations des personnes accompagnées en conservant toutefois ses rôles et motifs d'intervention habituels qui peuvent s'en trouver enrichis.

4. L'ÉCORESPONSABILITÉ APPLIQUÉE À DES ACTIVITÉS ISSUES DE NOUVEAUX RÔLES DANS DES STRUCTURES DÉDIÉES

Dans ce dernier cas de figure, l'écoresponsabilité transforme la pratique de manière plus marquée. Cette valeur devient centrale et modifie le rôle traditionnel de l'ergothérapeute. Il crée ou rejoint des structures innovantes qui ont pour but explicite de

soutenir une transition occupationnelle écoresponsable des personnes et des communautés qui souhaitent s'engager dans cette voie. Par exemple, une ergothérapeute crée un centre d'accompagnement physique et alimentaire destiné aux personnes souhaitant redonner du sens à leur alimentation; une autre crée un cabinet d'ergothérapie dans une ferme et propose un accompagnement en lien direct avec l'écosystème naturel du lieu; une autre s'implique dans une structure qui récupère du matériel médical inutilisé pour le reconditionner et lui donner une seconde vie; une autre encore participe à la création d'une boutique solidaire associative cogérée par des personnes ayant des troubles affectant la santé mentale. L'expérimentation de pratiques centrées sur la reconfiguration des modes de vie qui a actuellement cours en France (Soum-Pouyalet, 2021) est une piste à creuser pour le développement de structures dédiées à une transition occupationnelle écoresponsable. Dans un autre champ, celui de l'adaptation aux changements climatiques, de plus en plus d'ergothérapeutes pourraient être appelés à intervenir dans des structures visant l'accueil et l'accompagnement des réfugiés climatiques. Certaines de ces initiatives s'inscrivent nettement en dehors des parcours ergothérapeutiques habituels et demandent ou demanderont à l'ergothérapeute de construire un réseau permettant de rejoindre de nouveaux besoins occupationnels.

CONCLUSION

Quatre domaines d'actualisation de la valeur qu'est l'écoresponsabilité ont été décrits dans cet article. Les deux premiers concernent plutôt le développement d'une pratique écoresponsable, tandis que les deux suivants relèvent davantage du soutien à une transition occupationnelle écoresponsable. Il ne s'agit pas forcément d'étapes successives : certains ergothérapeutes peuvent bénéficier d'une approche où le changement s'opère pas à pas (du micro-environnement au macro-environnement), tandis que d'autres peuvent entreprendre des changements simultanés ou plus radicaux.

Les formes d'actualisation dépendent des contextes d'exercice qui n'offrent pas les mêmes opportunités occupationnelles à l'ergothérapeute. Nous pouvons

faire l'hypothèse qu'il existe parfois des barrières institutionnelles comme c'est le cas pour l'actualisation de certaines valeurs liées à la profession (Drolet et Désormeaux-Moreau, 2019; Drolet et coll., 2021; Porte et coll., 2020). Nous pouvons supposer aussi que des ergothérapeutes doutent de leur légitimité pour soutenir une transition occupationnelle écoresponsable dans leur établissement et chez les personnes accompagnées. Cependant, les expériences recensées montrent que l'ergothérapeute a les compétences pour devenir un acteur clé et qu'il aura d'autant plus de chance d'aboutir qu'il saura s'inclure dans un écosystème professionnel et mettre en lien les différents acteurs.

Pour joindre l'auteure:
sarah.thiebaut.s@gmail.com

Crédit photo :
Pexels-Cup-of-couple-6963530

RÉFÉRENCES

Brière, C. (2021). *S'habiliter à l'écoresponsabilité dans sa télépratique*. Université du Québec à Trois-Rivières. https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/docs/GSC6321/O0003450732_Ergo_responsabilite_TI_pratique.pdf

C4E (s.d). *Qui sommes-nous?* Université du Québec à Trois-Rivières. https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=6321

Charpentier, J. (2020). *Les rôles des ergothérapeutes dans la lutte contre les changements climatiques : évaluation des retombées d'une Formation (essai de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières)*. Cognitio. <http://depot-e.uqtr.ca/id/eprint/9444/1/eprint9444.pdf>

Désormeaux-Moreau, M., Drolet, M.-J. et Naud-Lepage, G. (2019). *Répertoire français des valeurs professionnelles liées à l'ergothérapie*. Université du Québec à Trois-Rivières. https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/gscw031?owa_no_site=2529&owa_fiche=17&owa_bottin=

Désormeaux-Moreau, M., Drolet, M.-J. et Thiébaud, S. (2021). Valeurs professionnelles : quelle influence sur la pratique française et l'affirmation de l'identité professionnelle de l'ergothérapeute ? Dans M. André, C. Chavoix, L. Rouault & M. Salomon, *La recherche en ergothérapie : comprendre et améliorer les pratiques* (p. 157-173). Association Nationale Française des Ergothérapeutes (ANFE).

Désormeaux-Moreau, M., Naud-Lepage, G. et Drolet, M.-J. (2020). Assurer la validité de contenu lors du développement d'un outil d'évaluation. *Revue francophone de recherches en ergothérapie*, 6(2), 75-97. <https://doi.org/10.13096/rfre.v6n2.178>

Drolet, M.-J. et Désormeaux-Moreau, M. (2019). L'importance accordée par des ergothérapeutes canadiens à des valeurs phares de la profession. *Revue francophone de recherche en ergothérapie*, 5(2), 16-46. <https://doi.org/10.13096/rfre.v5n2.108>

Drolet, M.-J., Désormeaux-Moreau, M. et Thiébaud, S., (2021). Mettre en œuvre les valeurs fondamentales de l'identité professionnelle des ergothérapeutes : résultats d'une enquête. *ergOThérapies*, 81, 17-26.

Drolet, M.-J., Thiébaud, S., Ung, Y., Soubeyran, M. et Tremblay, L. (2020). Favoriser le changement des habitudes de vie pour plus de durabilité et de justice occupationnelle intergénérationnelle: Analyse éthique de trois modèles ergothérapeutiques. *Ethica – Revue Interdisciplinaire de Recherche en Éthique*, 23(2), 77-106.

Drolet, M.J. et Turcotte, P.-L. (2021). Crise climatique et ergothérapie : pourquoi être éco-responsable et comment y parvenir? *Revue annuelle d'ergothérapie*, 13, 3-12.

Falardeau, M. (en cours). *Exploration des rôles actualisés et potentiels de l'ergothérapeute dans la gestion de l'écoanxiété* (Université du Québec à Trois-Rivières).

Glaser, J. W. (1994). *Three realms of ethics: Individual institutional societal: Theoretical model and case studies*. Rowman and Littlefield.

Hooker, C. A. (1972). Environmental quality and environmental policy : a challenge to the future of occupational therapy. *CJOT*, 39(3), 125-135.

Jonas H. (1990). *Le Principe responsabilité : une éthique pour la civilisation technologique* (Edition originale : 1979). Les éditions du Cerf.

Lafond, V. (2020). *Les pratiques durables d'ergothérapeutes du Québec* (essai de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières). Cognito. Trois-Rivières, UQTR. <http://depot-e.uqtr.ca/id/eprint/9469/1/eprint9469.pdf>

Porte, L., Cornec, M. et Voisin, M. (2020). *Rapport d'enquête : La durabilité des pratiques professionnelles en rééducation-réadaptation*. R2DE. https://7ae1e2a1-4fac-4415-b643-ada6fdd55d02.filesusr.com/ugd/b0c9db_c733f64ba1c143fe816d5f21073ca48d.pdf

R2DE (s.d.). *Accueil*. ANFE. <https://r2dergo.wix-site.com/r2de>

Simard, M.-K., Thibault, V. et Désormeaux-Moreau, M. (soumis). Soutien aux occupations durables et solidaires : une lacune dans les programmes universitaires en ergothérapie. *Actualité ergothérapeutique*.

Soum-Pouyalet, F., Morel-Bracq, M.-C., Biard, N., Bonnici, V., Roumagne, N. et Sorita, E., (2021). Expérimentation à Bordeaux d'un programme de prévention inspiré du Lifestyle Redesign® auprès de personnes vieillissantes. Dans M. André, C. Chavoix, L. Rouault, M. Salomon, *La recherche en ergothérapie : comprendre en améliorer les pratiques*. ANFE.

Tremblay, C., Lizy, M., Douaillly, S. et Courteille, T. (2021a). Pratiques durables en ergothérapie : Aides techniques. C4E et R2DE. https://7ae1e2a1-4fac-4415-b643-ada6fdd55d02.filesusr.com/ugd/b0c9db_3d2b943810684e018a7594e68bfecf55.pdf

Tremblay, C., Lizy, M., Douaillly, S. et Courteille, T. (2021b). Pratiques durables en ergothérapie : Gestion des déchets. C4E et R2DE. https://7ae1e2a1-4fac-4415-b643-ada6fdd55d02.filesusr.com/ugd/b0c9db_8cbca573834645eabd90574e318633c1.pdf

Tremblay, C., Lizy, M., Douaillly, S. et Courteille, T. (2021c). Pratiques durables en ergothérapie : Impact écologique du numérique. C4E et R2DE. https://7ae1e2a1-4fac-4415-b643-ada6fdd55d02.filesusr.com/ugd/b0c9db_53573a7a2cd843caaf6b70ba5d609447.pdf

Tremblay, C., Lizy, M., Douaillly, S. et Courteille, T. (2021d). Pratiques durables en ergothérapie : Orthèses en matériaux durables. C4E et R2DE. https://7ae1e2a1-4fac-4415-b643-ada6fdd55d02.filesusr.com/ugd/b0c9db_808d5b0db4a14b1aa1a55d90874a8f79.pdf

Tremblay, C., Lizy, M., Douaillly, S. et Courteille, T. (2021e). Pratiques durables en ergothérapie : Pratiques d'hygiène écoresponsables. C4E et R2DE. https://7ae1e2a1-4fac-4415-b643-ada6fdd55d02.filesusr.com/ugd/b0c9db_4fce030052c94c5f835c19ebcacc5401.pdf

Tremblay, C., Lizy, M., Douaillly, S. et Courteille, T. (2021f). Pratiques durables en ergothérapie : Préparation des repas. C4E et R2DE. https://7ae1e2a1-4fac-4415-b643-ada6fdd55d02.filesusr.com/ugd/b0c9db_d164c402da854a74a600a92b361bbf3c.pdf

Tremblay, C., Lizy, M., Douaillly, S. et Courteille, T. (2021g). Pratiques durables en ergothérapie : Relation

avec la nature. C4E et R2DE. https://7ae1e2a1-4fac-4415-b643-ada6fdd55d02.filesusr.com/ugd/b0c9db_a054c5e6408544da90c247dd03c05f4a.pdf

Tremblay, C., Lizy, M., Douaillly, S. et Courteille, T. (2021h). Pratiques durables en ergothérapie : Transports. C4E et R2DE. https://7ae1e2a1-4fac-4415-b643-ada6fdd55d02.filesusr.com/ugd/b0c9db_b2d6614e661947fe9ea08087f058d321.pdf

Tremblay, C., Lizy, M., Douaillly, S. et Courteille, T. (2021i). Pratiques durables en ergothérapie : Utilisation de l'eau. C4E et R2DE. https://7ae1e2a1-4fac-4415-b643-ada6fdd55d02.filesusr.com/ugd/b0c9db_ea7d2505a5154921a86ecfd3db633780.pdf

Wagman, P. (2014). How to contribute occupationally to ecological sustainability: A literature review. *Scandinavian Journal of Occupational Therapy*, 21(3), 161-165.